



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aide au trafic maritime transmanche

Question au Gouvernement n° 3327

Texte de la question

AIDE AU TRAFIC MARITIME TRANSMANCHE

M. le président. La parole est à M. Sébastien Jumel.

M. Sébastien Jumel. Deux minutes pour parler des oubliés de la relance, c'est bien peu et j'aurais voulu vous parler, avec Jean-Paul Lecoq, du silence assourdissant d'Édouard Philippe concernant la situation de Dresser-Rand, au Havre. Mais je souhaite concentrer mon propos sur les liaisons maritimes transmanche.

De tous nos quais, à Dieppe, Dunkerque, Calais, Le Havre, Caen, Cherbourg, Saint-Malo, Roscoff, monte l'exigence d'un soutien massif aux liaisons transmanche, percutées de plein fouet par la crise sanitaire et la quatorzaine britannique.

M. Christian Hutin. Très bien !

M. Sébastien Jumel. Je viens de réunir les élus normands sur la jetée de Dieppe afin de défendre cette revendication pour la ligne Dieppe-Newhaven, vieille d'un siècle et demi. Vous le savez, les liaisons maritimes avec l'Angleterre sont vitales pour notre pays : vitales pour l'emploi français, puisque le pavillon français est en jeu – 5 000 emplois directs et 13 500 emplois indirects sont concernés ; vitales pour le tourisme, puisque 1,5 milliard d'euros sont réinjectés dans l'économie par les voyageurs britanniques.

Après un élargissement des mesures du plan tourisme cet été pour apporter un soutien aux compagnies transmanche, le Premier ministre a annoncé, un peu à l'arrache, le remboursement de leurs cotisations sociales pour 2021. Mais cela nous laisse au milieu de la traversée : pour rester à flot, toutes les compagnies, toutes les traversées, tous les ports transmanche doivent être assurés du soutien de l'État, avec un engagement dans la durée, jusqu'à la sortie de la crise.

Je sais que les Bretons ont bousculé M. le Premier ministre au sujet de Brittany ferries. C'était légitime. Mais quel engagement prenez-vous, Mme la ministre de la mer, dans la durée, pour les marins et employés des autres compagnies ? Il y va de l'avenir du pavillon français et des territoires concernés par le lien transmanche.

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la mer.

Mme Annick Girardin, ministre de la mer. Vous m'interrogez sur la situation des compagnies de ferries transmanche, que nous avons déjà évoquée dans l'hémicycle mardi dernier à l'appel des élus de Bretagne. Vous aviez alors rappelé que la Normandie était également concernée. La Bretagne et la Normandie, donc...

M. Christian Hutin. Et le Nord-Pas-de-Calais !

Mme Annick Girardin, ministremais également la Méditerranée : mon objectif est bien de répondre à l'ensemble des transporteurs de passagers.

Mardi dernier donc, le Premier ministre a annoncé dans l'hémicycle plusieurs compléments aux mesures d'urgence que sont l'activité partielle ou les prêts garantis par l'État – PGE. Il m'a ensuite demandé de réunir l'ensemble des transporteurs, ce que j'ai fait conjointement avec les cabinets d'Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, de Jean-Baptiste Lemoyne, chargé du tourisme, et de Jean-Baptiste Djebbari, qui s'occupe des ports – vous pouvez ainsi constater la mobilisation de l'État – afin d'expliquer ces mesures complémentaires.

Elles consistent notamment en l'élargissement des exonérations de charges sociales pour les marins en 2021, évaluées aujourd'hui à 30 millions d'euros, et en des dispositifs spécifiques dédiés à la formation, dont il faut rappeler l'importance. Nous avons également prévu un chômage partiel de longue durée, ainsi que des mesures spécifiques au tourisme, comme le prêt complémentaire dénommé PGE « saison ». À ce propos, comme il semblerait qu'elles aient du mal à jouer le jeu, je serai vigilante, avec Bruno Le Maire, sur l'engagement des banques.

La suite, monsieur le député, nous en avons parlé ensemble : il s'agit évidemment de venir en aide aux compagnies de transport et de ferries, mais également de l'aménagement du territoire, des ressources de chaque territoire, des hommes, des femmes, des familles entières qui vivent de ces métiers et de cet écosystème. Nous serons à leurs côtés. J'ai d'ores et déjà lancé un travail sur le pavillon France, et nous continuerons sur l'ensemble des activités maritimes.

Puisque le Premier ministre et le Président ont décidé qu'il fallait un ministère de la mer pour que ces enjeux soient mieux entendus, je ferai entendre ma voix et j'espère que vous serez tous à mes côtés.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Jumel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3327

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Mer

Ministère attributaire : Mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 septembre 2020](#)